

FICHE PRATIQUE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour personnes majeures :

1 photographies d'identité de format 35x45 mm, identiques, récentes de moins de 6 mois, tête nue, de face, sur fond blanc, non scannée.

1 justificatif de domicile récent, notamment :
une quittance de loyer, de gaz, d'électricité ou de téléphone ect...

1 timbre fiscal à 25 € lorsque la précédente carte n'est pas restituée

L'ancienne carte nationale d'identité

Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)

Pour personnes mineures :

Demande présentée par une personne exerçant l'**autorité parentale**. Cette qualité doit être **justifiée** (livret de famille ou copie du jugement qui désigne le(s) parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale ou carte d'identité)

1 photographies d'identité de format 35x45 mm, identiques, récentes de moins de 6 mois, tête nue, de face, sur fond blanc, non scannée

1 justificatif de domicile des parents récent, notamment :
une quittance de loyer, de gaz, d'électricité ou de téléphone ect...

Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)

Pour une première demande la carte est gratuite

1 timbre fiscal à 25 € lorsque la précédente carte n'est pas restituée

L'ancienne carte nationale d'identité

Pré-demande de CNI

Les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une [pré-demande de CNI](#) avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place. Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc...). L'utilisateur devra ensuite se rendre dans l'une des mairies connectées à ce dispositif et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

À savoir :

Le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

Communes délivrant les cartes nationales d'identité en Dordogne

BOULAZAC ISLE MANORIE sur RDV 05 53 35 59 59

BRANTOME sur RDV au 05 53 05 70 21

COULOUNIEIX-CHAMIERES sur RDV 05 53 35 57 57

EXCIDEUIL sur RDV au 05 53 55 31 05

NONTRON sur RDV au 05 53 60 84 00

PERIGUEUX sur RDV au 05 53 02 82 00

RIBERAC sur RDV au 05 53 92 41 51

SAINT-ASTIER sur RDV au 05 53 02 42 80

SARLAT LA CANEDA sur RDV 05 53 31 53 31

THIVIERS sur RDV au 05 53 62 28 00